

Lefebvre Dalloz

 EDITIONS
FRANCIS LEFEBVRE



E-DIXIT

Version 2024.1

Février 2024

Table des matières

1	Comparaison de dossiers	3
2	Evolutions UX.....	5
3	Paramétrages fiscaux et sociaux	6

De nouvelles fonctionnalités sont régulièrement intégrées à votre outil, avec pour objectif l'amélioration de votre expérience utilisateur et la prise en compte de vos différents retours.

1 Comparaison de dossiers

Jusqu'à présent, la comparaison de dossiers était disponible dans les rapports de mission et de simulations.

Cette fonctionnalité évolue, et vous permet désormais d'y avoir accès directement dans les écrans de l'application, via un module autonome des diagnostics.

Cette fonctionnalité apparaîtra dans vos écrans uniquement lorsqu'il existe des dossiers dupliqués associés au dossier référent. Il est donc possible de comparer le dossier sur lequel on se trouve (dossier référent ou dupliqué) à un dossier dupliqué.

Une fois les dossiers de comparaison sélectionnés dans l'interface, un tableau comparatif avant/après s'affiche à l'écran.

Il est à noter que ce comparatif apparaît également dans le rapport (sous l'intitulé « Synthèse »).



DOSSIER | OBJECTIFS | DÉCOUVERTE | BUDGET | MÉTÉO | DIAGNOSTICS

Epargne | Epargne Projet | Fiscalité | Retraite | Investisseur | Endettement | Dirigeant | Transmission | Protection foyer | Social | Comptes annuels | **Comparaison dossiers**

Comparaison de dossiers

Choisir le dossier à comparer : Sapin - Dupliqué (23/02/2024) ▼

Situation Familiale	Avant	Après
jean SAPIN - 42 ans	Commerçant	Secteur privé non agricole - cadre
Jeanne SAPIN - 43 ans	Secteur privé non agricole - cadre	Artisan
	marisés	marisés
	Communauté légale actuelle	Communauté légale actuelle
	Donation au Dernier des Vivants	Donation au Dernier des Vivants
Enfants	2 enfants à charge	2 enfants à charge

Patrimoine	Avant	Après	Evolution
Biens du cadre de vie	1 500 000 €	1 500 000 €	0.00 %
Placements immobiliers	250 000 €	250 000 €	0.00 %
Placements financiers	350 000 €	350 000 €	0.00 %
Placements divers	10 000 €	10 000 €	0.00 %
Total patrimoine privé	2 110 000 €	2 110 000 €	0.00 %
Actif brut	2 110 000 €	2 110 000 €	0.00 %
Emprunt - Capital restant dû au 22/02/2024	108 346 €	108 346 €	0.00 %
Actif net	2 001 654 €	2 001 654 €	0.00 %

Revenus-charges 2024	Avant	Après	Evolution
Salaires Professionnels (salaires + dividendes + divers)	220 000 €	110 000 €	-50.00 %
Immobilier privé	9 375 €	9 375 €	0.00 %
Mobiliers	100 €	100 €	0.00 %
Autres revenus	425 €	425 €	0.00 %
Total	229 900 €	119 900 €	-47.85 %
Fiscalité	59 482 €	21 083 €	-64.56 %
Annuités emprunt	11 406 €	11 406 €	0.00 %
Total charges	70 888 €	32 489 €	-54.17 %

Fiscalité 2024	Avant	Après	Evolution
Impôts sur le revenu	54 816 €	16 417 €	-70.05 %
Tranche Marginale d'Imposition - Impôt sur le revenu (TMI-IR)	41,00 %	30,00 %	
Prélèvements sociaux	1 146 €	1 146 €	0.00 %
Contribution exceptionnelle (hauts revenus)			
Impôt sur la Fortune Immobilière	3 520 €	3 520 €	0.00 %
Tranche Marginale d'Imposition - Impôt sur la Fortune Immobilière (TMI-IFI)	0,70 %	0,70 %	
Total fiscalité	59 482 €	21 083 €	-64.56 %

2 Evolutions UX

Garanties décès professionnelles

A défaut d'une saisie d'une garantie décès professionnelle pour chaque activité salariée cadre du foyer (AGIRC-ARRCO), une garantie "capital décès" à hauteur de 139 104 € (trois plafonds de Sécurité Sociale par employeur) sera appliquée automatiquement, soit un total de 139 104 €.

[AJOUTER UNE GARANTIE DECES PROFESSIONNELLE](#)

Souscripteur	Activité professionnelle	Bénéficiaire	Désignation	Description	Montant
Aucune garantie décès professionnelle saisie.					

Garanties décès automatiquement appliquées

Souscripteur	Activité professionnelle	Bénéficiaire	Description	Montant
Jeanne SAPIN	Secteur privé non agricole - c...	Conjoint à défaut les enfants	Capital décès	139 104 €

Les garanties décès professionnelles automatiquement appliquées sont différenciées, à l'écran, des garanties professionnelles saisies manuellement.

Pour rappel, à défaut d'une saisie garantie décès professionnelle pour chaque activité salariée cadre du foyer (AGIRC-ARRCO), une garantie « capital-décès » à hauteur de 139 104 € (trois plafonds de Sécurité Sociale par employeur) sera employée automatiquement, soit un total de 139 104 €.

A l'inverse, si une garantie est saisie manuellement, aucune autre garantie ne sera appliquée automatiquement.

Garanties décès professionnelles

[AJOUTER UNE GARANTIE DECES PROFESSIONNELLE](#)

Souscripteur	Activité professionnelle	Bénéficiaire	Désignation	Description	Montant
Jeanne SAPIN	Secteur privé non agricole - ...	jean SAPIN	Garantie saisie	Capital décès	10 000 €

3 Paramétrages fiscaux et sociaux

Les paramètres fiscaux liés au PLF 2024 (intégrés dans la dernière version) ont été validés.
Les nouveaux paramètres sociaux disponibles depuis cette dernière version ont été ajoutés.

Lefebvre Dalloz



**SERVICE RELATIONS CLIENTS
&
ASSISTANCE TECHNIQUE**

01 83 10 10 10

Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

NOTRE SITE INTERNET
Connectez-vous sur **www.efl.fr**